

GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Géraldine Djament-Tran et David Blanchon

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Type de sujets donnés : document cartographique éventuellement accompagné de documents annexes.

Modalités de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs sujets cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun.

Onze candidats ont passé cette année l'épreuve à option de géographie, avec des notes s'échelonnant de 5 à 17, la moyenne s'établissant à 10.3. Comme l'année précédente, les sujets proposés présentaient un large éventail de régions et de thèmes. Aucune carte au 1/100 000 n'a été proposée aux candidats. La moitié des cartes étaient accompagnées de documents annexes (textes, extraits du recensement INSEE et du recensement agricole, cartes anciennes).

Le jury n'a constaté aucun problème majeur dans l'expression orale des candidats, tant pour l'élocution que le niveau de langage. La plupart des candidats ont présenté un plan logiquement construit et clairement exposé.

Les notes les plus basses, souvent attribuées sur des cartes pourtant classiques, s'expliquent essentiellement par un manque de précision dans l'utilisation du vocabulaire géographique simple, que ce soit dans la description des formes du relief, des paysages ruraux ou des formes urbaines. Le jury est bien conscient que la brièveté du temps de préparation à l'épreuve de lecture de carte et l'absence de cartes géologiques ne permettent pas d'acquérir des connaissances précises en géomorphologie ou géographie rurale, mais il est surprenant que des formes simples comme « côte à falaise » ou « bocage » n'aient pas été clairement identifiées. Nous conseillons aux candidats de constituer un glossaire comprenant les termes les plus usités dans le commentaire de carte, qui ne devrait pas comprendre plus d'une cinquantaine de termes mais qui leur permettrait de décrire avec précision la carte proposée.

Par ailleurs, le jury a souvent regretté une méconnaissance du maillage administratif et des instruments de gestion du territoire. Cela a conduit des candidats à une présentation désincarnée des espaces considérés et ne leur a pas permis de dégager des enjeux économiques et sociaux pourtant visibles sur les cartes et parfois soulignés dans les documents annexes comme par exemple les phénomènes de ségrégation socio-spatiale sur les cartes urbaines (métropoles régionales ou banlieue parisienne). Les documents proposés (extraits de SCOT, description de Communauté d'agglomération) rappellent l'importance des acteurs dans les différents niveaux d'aménagement du territoire. Il importe que les candidats sachent s'appuyer sur ce type de documents pour enrichir leur exposé.

Nous voudrions rappeler aux candidats que l'épreuve de commentaire de carte n'est pas une épreuve de connaissance générale, mais bien essentiellement un commentaire de document. Il ne s'agit pas de « plaquer » des exposés sur la carte, surtout lorsqu'ils se fondent sur une

vision passéiste -« cliché »- des territoires concernés mais de partir d'une lecture fine de la carte pour construire une réflexion géographique. Les systèmes de production hydro-électrique, les grands types de paysages ruraux ou encore les formes urbaines (zones pavillonnaires ou grands ensembles) pour ne prendre que quelques exemples sont facilement identifiables sur les cartes au 1/50 000 ou 1/25 000. Même sans connaissance préalable de la région donnée, un candidat attentif pourra construire un exposé satisfaisant en montrant comment ces éléments structurent les territoires concernés.

Ainsi le jury a eu la satisfaction d'entendre d'excellents exposés qui, tout en s'appuyant sur une attention fine au détail de la carte avec un vocabulaire précis, s'attachaient à construire une problématique autour d'un fil directeur clair et proposaient une mise en perspective historique et une présentation articulant différentes échelles.

Enfin, rappelons que les questions posées après les vingt minutes d'exposé ont toute leur importance. Elles servent notamment à mettre en valeur ses qualités ou à éclairer tel ou tel point qui aura peut-être été négligé étant donné le temps imparti pour le commentaire. Les candidats semblent parfois négliger cet exercice, alors qu'il s'agit d'un point fondamental de l'épreuve. Le jury y accorde une grande importance et des bonnes réponses aux questions posées permettent d'augmenter sensiblement la note des candidats.

Liste des sujets :

Banyuls (1/25 000) avec deux documents annexes
Bastia (1/25 000) avec fiche insee du recensement 1999.
Béthune (1/50 000) avec document sur le SCOT Lens-Lieven Henin Carvin
Epernay (1/50 000) avec document sur le vignoble champenois
Saint-Etienne (1/50 000)
Strasbourg (1/25 000)
Chamonix (1/25 000)
Quiberon (1/25 000)
Saint Denis de la Réunion (1/25 000) avec document sur le volcanisme
Genève-Annemasse (1/25 000) avec diagnostic territorial du Genevois, Insee Rhône Alpes
Palaiseau (1/25 000) avec document sur la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay (Insee).